



RAMPAZZO Jean-Pierre
SECRETAIRE DU
COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DES VOSGES
3 Rue des Meix
884160 LE THILLOT
.0676243767
jp.rampazzo49@orange.fr

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL DES VOSGES
VITTEL SAMEDI 30 OCTOBRE 2021 14H30

Sont présents :

Les élus:

Monsieur Jean-Jacques GAULTIER Député des Vosges.
Monsieur Franck PERRY Maire de VITTEL, Conseiller Départemental.
Madame Nicole CHARRON 2ème Adjointe en charge du Tourisme et de la Vie Associative.
Monsieur Alexandre CHOPINEZ 3ème Adjoint en charge de la Vie Sportive et du Projet VITTEL PARIS JO 2024.

Les membres du Comité Directeur du CBD:

LHULLIER Jean-Marie Président du CBD 88.
RAMPAZZO Jean-Pierre Secrétaire.
BOSHART David Trésorier.
GERARDIN Jean-Yves Responsable Bouly.
SIMON Jean-Marie.

Les invités:

Daniel FOLTZ Président du CBD 68.
Clément FEDRY Vice-président du CB COLMAR.

Sont excusés:

Antoine VELASCO Président de la LBR Grand Est.
Didier ERNST Président du CBD 67 et Secrétaire du BSR STRASBOURG.

Sont absents:

ASG GERARDMER.
UB MULHOUSIENNE.
Nadège FLECHSIG membre du Comité Directeur Responsable Féminine.

Le Président Jean-Marie LHUILLIER salue les élus et les participants dont de nombreux joueurs des AS Alsaciennes et Vosgiennes et présente les excuses des invités empêchés.

Il demande à l'Assemblée d'observer un moment de recueillement en mémoire des disparus, Boulistes et proches.

1) Rapport Moral et d'Activités 2021 présenté par le Secrétaire.

Dans son exposé le Secrétaire indique que seuls deux concours se sont déroulés dans le département le 14 juillet et le 7 août à VINCEY.

Il rappelle l'aide de 300 € du CBD à chaque AS et la ristourne de 10 € de la FFSB sur le prix de la licence.

Le Président fait remarquer à l'Assemblée que nous avons bien résisté en termes de licences et que nous restons avec la Meurthe et Moselle un des plus gros département du Grand Est.

Le Secrétaire demande alors à l'Assemblée en adoptant son rapport moral d'entériner les décisions prises par le Comité Directeur du samedi 2 octobre 2021 à savoir:

- Pour les Championnats.

Dimanche 3 avril Simple à SAINT-DIE.

Dimanche 1er mai Double à MULHOUSE.

Dimanche 15 mai Double Mixte à GERARDMER.

Dimanche 19 juin Quadrettes à VINCEY.

En ce qui concerne les épreuves relevant du CBD 88 les inscriptions devront se faire 15 jours à l'avance afin de faciliter la tâche de certains organisateurs.

Pour les Championnats Jean-Yves GERARDIN rappelle qu'il faut utiliser les fiches de participation pour concours par poules (Voir Annexe N°1).

- Pour les différents Tarifs.

Les redevances des AS au CBD restent identiques (10 € par licence).

Les indemnités pour les différents Championnats seront au même niveau que celles accordées par la LBR Grand Est et elles seront de 400 € pour les quadrettes qualifiées.

Le Rapport Moral est adopté à l'unanimité.

2) Rapport Financier 2021 présenté par le Trésorier.

Le Trésorier indique à l'Assemblée qu'il y a eu très peu de mouvements en dehors de ceux relatifs aux licences.

Pour 2021-2022 il signale que la FFSB a accordé une ristourne de 8 € sur le prix de la licence des joueurs l'ayant prise en 2020-2021; sur proposition du Trésorier le CBD l'accordera aux nouveaux joueurs.

A ce jour le CBD dispose de la somme de 12 641 €.

Le Rapport Financier est adopté à l'unanimité.

3) Saison 2021-2022.

- Championnat des AS.

Pour les Vosges,

LE THILLOT, SAINT-DIE et VITTEL n'y participeront pas.

VINCEY participera.

Pour l'Alsace,

L'ESB 68 participera.

En ce qui concerne GERARDMER et STRASBOURG nous n'avons pas de réponse.

La confirmation de participation devra être adressée par écrit (mail ou courrier) au Président et au Secrétaire du CBD 88.

Sans réponses de ces AS pour le 1er décembre 2021 elles seront considérées comme non participantes.

Le Comité Directeur du CBD 88 se chargera de l'organisation.

- Féminines.

En l'absence de la responsable le Président explique que nous devons qualifier deux joueuses pour participer à l'Open Féminin du dimanche 20 mars 2022 à DIJON.

Il propose les dates du samedi 22 janvier 2022 ou du dimanche 23 janvier 2022, ce qui est accepté, la responsable choisira une de ces deux dates suivant la disponibilité des joueuses.

Après discussion il est convenu que ces épreuves se dérouleront à VITTEL.

Sur proposition de Jean-Marie SIMON et après échanges des points de vue de chacun il est décidé de mettre sur pied un stage concernant les jeunes et les féminines.

Ce stage se déroulera le dimanche 20 février à COLMAR sous la direction de la responsable Féminine avec l'aide du Secteur Sportif Alsace-Vosges.

4) Questions diverses.

- Siège social.

Jusqu'à présent notre siège social se situait 28 rue du 62ème RA 88000 EPINAL chez Pierre GALMICHE Secrétaire lors du mandat précédent de 2016 à 2020.

Sur proposition du Président en référence à l'article 1 de nos statuts l'Assemblée Générale décide de le transférer au 3 rue des Meix 88160 LE THILLOT chez le Secrétaire actuel.

- Visite du Président de la FFSB à NANCY le 9 octobre 2021.

Le Président Jean-Marie LHUILLIER rend compte de cette journée où le Président de la FFSB a évoqué notamment les possibilité d'aides (Voir le compte-rendu en Annexe N°2 ou sur le le site internet de la LBR Grand-Est dont l'adresse est:

(<https://www.lbr-grand-est.fr>).

Le Trésorier de la LBR Grand-Est Adrien STAUFFER se tient à la disposition de toutes les AS pour les aider à remplir leurs différents dossiers.

- Secteur sportif Alsace-Vosges.

Lors de sa réunion du 2 octobre 2021 le CBD 88 a souhaité être indépendant de l'Alsace pour les qualificatifs en raison de trop longs déplacements.

Daniel FOLTZ Président du CBD 68 n'est pas favorable à cette séparation et demande où en est ce projet.

Le Président indique que nous avons questionné à ce sujet le Président de la FFSB qui nous a répondu que ce type de problèmes était du ressort des Ligues, en conséquence nous demanderons à la LBR Grand Est de statuer sur cette demande lors de sa prochaine Assemblée Générale dont la date n'est pas encore connue.

- Championnats.

Étant absent GERARDMER n'a pas pu confirmer son accord pour l'organisation du championnat Double Mixte.

L'acceptation de cette organisation devra être adressée par écrit (mail ou courrier) au Président et au Secrétaire du CBD 88.

Sans réponse de GERARDMER pour le 1er décembre 2021 ce Championnat sera attribué au THILLOT qui a donné son accord.

- Election des membres du comité directeur .

Nos statuts imposent aux représentants des associations affiliées d'élire à l'Assemblée Générale pour 4 ans le comité directeur qui doit se composer de 6 membres au moins et de 15 membres maximum.

Notre Comité Directeur comprend 9 sièges vacants, nos statuts permettent (article 8-7) d'y pourvoir.

Ont fait acte de candidature auprès du Président:

DURAND Dominique BOULE VITTELLOISE

SAGAIER Bernard ASBL SAINT-DIE DES VOSGES

SPISSER Claude AS VINCEY

Ils sont les trois élus à l'unanimité.

5) Interventions des élus

Les élus remercient pour l'invitation à notre Assemblée Générale et interviennent tour à tour.

Madame Nicole CHARRON Adjointe souligne l'importance d'impliquer les féminines dans notre discipline.

Monsieur Alexandre CHOPINEZ Adjoint se réjouit que notre Assemblée se tienne à VITTEL et salue l'effort fait en direction des jeunes.

Monsieur Franck PERRY Maire se dit à l'écoute de la Boule Vittelloise et l'assure du soutien de la ville en ce qui concerne le Boulodrome de l'Alpha Bâtiment emblématique de VITTEL et pour l'organisation du concours du 15 août, concours qui existe depuis plus de 80 ans et qui est le concours majeur du Grand Est.

En tant que Conseiller Départemental il nous renseigne, surtout Jean-Marie SIMON sur les aides que peut apporter le Département en direction des jeunes.

Monsieur Jean-Jacques GAULTIER Député des Vosges conclue en rappelant qu'il apporte son soutien à toute initiative associative et rappelle l'importance du lien social que tissent des disciplines sportives comme la nôtre qui sont des lieux de rencontre et de dialogue.

Le Président Jean-Marie LHUILLIER les remercient pour leurs encouragements et informe que la prochaine Assemblée Générale se tiendra le samedi 1er octobre 2022 à VINCEY en raison de la rotation établie en concertation avec toutes les AS. Remerciant tous les participants il clôture la réunion à 16H15.

Jean-Yves GERARDIN Président de la Boule Vittelloise invite l'Assemblée à un moment de convivialité.